



Certificat
d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsbescheinigung; Registrerimistumistus; Αδεία κυκλοφορίας;
Registraton certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registrācijas iudījums; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni;
Kerkekenbewis; Dowod Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Osvědčení o evidenci; Prometno dovoljenje; Rekvizitontodistus;
Registreringsbeviset; Регистрационен талон на автомобилна;
Certificat de immatriculare

Communaute européenne

S013K481 A 09/07/2027 DX-565-JZ	S013Z223 A 16/07/2025 DX-565-JZ	S013Z223 A 10/08/2022 DX-565-JZ	S013Z223 A 20/07/2024 DX-565-JZ
S013K481 A 15/07/2026 DX-565-JZ	S013Z223 A 29/09/2019 DX-565-JZ	S013Z223 A 19/08/2021 DX-565-JZ	S013Z223 A 03/08/2023 DX-565-JZ

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

Date

Nom

Domicile

Inscrive les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrive vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat
d'immatriculation.

- (A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.2) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-proprété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)